



INSTITUT DE RECHERCHE EN GESTION

Sous la co-tutelle de :

UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL
UNIVERSITÉ GUSTAVE EIFFEL

iae Gustave
Eiffel
ÉCOLE DE MANAGEMENT

**9^{ème} congrès
Aramos
24 & 25
novembre 2021**
Colloque doctoral
24 nov. après-midi

 **FONDATION
DE L'AVENIR**
Accélérateur de progrès médical

ARAMOS
ASSOCIATION DE RECHERCHE APPLIQUÉE AU
MANAGEMENT DES ORGANISATIONS DE SANTÉ

« Les organisations de santé : définitions et transformations »

Date limite de soumission : 30 juin 2021
sur <https://aramos2021.sciencesconf.org>

Lieux : IAE (Créteil) et Conseil Economique, Social et Environnemental (Paris, à confirmer)

Comme les années précédentes, toutes les propositions de communication traitant largement du management des organisations de santé sont recevables, quels que soient leur thème et leur objet.

La journée aura néanmoins un thème fédérateur portant sur :

« Les organisations de santé : définitions et transformations »

Les congrès précédents d'Aramos ont porté, notamment, sur la prise en charge des maladies chroniques (2015), l'e-santé (2016), le travail (2017), la recherche en management (2018), la coordination (2019), l'innovation (2020). Même si tous ces thèmes évoquent les organisations de santé, aucun ne traite spécifiquement de leur définition, comme de leur renouvellement à la fin du XX^e et au début du XXI^e siècles.

Les organisations de santé peuvent être définies par leurs missions et leurs fonctions. Les différents textes de loi instituant le service public hospitalier et les établissements publics de santé procèdent ainsi, sans donner entièrement satisfaction aux spécialistes de la gestion. Ni la structure des organisations de santé, ni leur complexité ou leur pluralisme (Denis, Lamothe, and Langley 2001), ni leur rôle symbolique au regard de la vulnérabilité humaine qu'elles traitent ne sont alors soulignés. Depuis près d'un demi-siècle des efforts importants ont été accomplis pour situer les organisations de santé parmi des typologies existantes ou constitués ad hoc parmi lesquelles on peut citer, notamment, celles de R. Satow (1975), de R. Scott (1982), d'H. Mintzberg (2001) ou de P. Adler (2008) pour se référer aux plus connues. Curieusement cependant, ces travaux qualifient les organisations de santé à partir de leur sociologie ou de leur dynamique interne sans trop s'attarder aux corps souffrants ou aux esprits gémissants qui les traversent. La définition des organisations de santé (centres de consultation, réseaux, hôpitaux, ...) rendant compte à la fois des interactions particulières entre professionnels, notamment médicaux, et gestionnaires, des remaniements qu'induisent la transition épidémiologique, comme l'e-santé et de la charge émotionnelle des événements qui s'y déroulent reste donc un chantier ouvert.

En outre, au-delà de l'interrogation définitionnelle sur les organisations de santé, se pose celle de leur caractérisation contemporaine. En posant les basant les bases d'une régulation par la contractualisation, de la planification régionale, des coûts complets par séjour et de l'évaluation des pratiques, la loi trentenaire du 31 juillet 1991 a constitué un jalon majeur dans leur transformation. Reste à interroger l'ampleur de cette transformation (la bureaucratie professionnelle est-elle à moitié vivante ou à moitié morte ?), sa continuité (la T2A prolonge-t-elle de manière quasi inéluctable et anticipée le PMSI des années 80 ?) et son caractère international (comment le Nouveau Management Public a-t-il été digéré par les fonctionnaires français et par l'administration sanitaire ?). Si une relative cohérence peut être trouvée au bloc d'évolutions législatives, réglementaires et organisationnelles des trente dernières années, s'ouvre, en outre, la question de l'essoufflement inéluctable de ce mouvement de réformes. Au regard de celles portées dans les années 2000, la loi Ma Santé 2022 apparaît particulièrement timide et les mesures adoptées pour faire face à la pandémie et les projets issus du Ségur de la Santé tendent à nuancer les dispositifs de financement jusque-là adoptés, à temporiser certains projets de restructuration et à revoir les modes

de gouvernance à l'échelon national, régional et des établissements. La conjonction d'une lassitude des personnels hospitaliers à l'égard des évolutions passées, de mutations sociales en cours (dont la décroissance peut être un symbole) et d'une pandémie invasive pourrait faire émerger de nouvelles perspectives en matière d'organisation des services de santé dont les linéaments restent à explorer.

Le congrès 2021 d'ARAMOS suggère de traiter plus particulièrement ces questions au cœur du management des organisations de santé. Pour les traiter, le congrès est ouvert à des formats divers (article « classique », essai, présentation de protocole, etc.) à condition que la méthode d'investigation et l'argumentation soient détaillées avec soin.

Comité d'organisation :

- Justine ARNOUD – IRG (Institut de Recherche en Gestion)
- Mathias BEJEAN - IRG
- Jean-Paul DUMOND – ARAMOS - IRG
- Dominique LETOURNEAU – Fondation de l'Avenir
- Alvin PANJETA – IRG
- Cédric TCHENG - IRG
- Clémence ZACHARIE - IRG

Comité de lecture

- Christophe BARET, Université Aix Marseille
- Mathias BEJEAN, Université de Créteil
- Valérie BUTHION, Université Lyon 2
- Jean-Baptiste CAPGRAS, Université de Lyon
- Emmanuelle CARGNELLO, IAE Pau Bayonne, Université de Pau et des Pays de l'Adour
- Jean-Paul DUMOND, université de Créteil
- Ariel EGGRICKX, IUT, Université de Montpellier
- Béatrice FERMON, Université Paris Dauphine
- Isabelle FRANCHISTEGUY, IUT Bayonne, Université de Pau et des Pays de l'Adour
- Karine GALLOPEL-MORVAN, EHESP
- Bénédicte GEOFFROY, Ecole Mines-Atlantique
- Irène GEORGESCU, ISEM Université de Montpellier
- Corinne GRENIER, KEDGE Business School
- Frédéric KLETZ, Ecole des Mines, Paris
- Etienne MINVIELLE, Ecole Polytechnique & Gustave Roussy
- Jean Claude MOISDON, Ecole des Mines ParisTech
- Thierry NOBRE, EM Strasbourg, Université de Strasbourg
- Christophe PASCAL, Université de Lyon
- Olivier SAULPIC, ESCP Europe
- Nathalie SAMPIERI-TEISSIER, Université Aix-Marseille
- Claude SICOTTE, Université de Montréal et Ehesp
- Annick VALETTE, Université de Grenoble –Alpes
- Mathias WAELLI, Université de Genève
- Delphine WANNENMACHER, Université de Lorraine
- Fatima YATIN, EHESP
- Philippe ZARLOWSKI, ESCP Europe

Calendrier	
30 juin 2021	envoi des soumissions
8 septembre	notification des avis aux auteurs
15 octobre	réception des communications modifiées
22 octobre	notification aux auteurs de l'acceptation de la communication
31 octobre	limite des inscriptions au colloque
24 novembre après-midi	ateliers doctoraux
24 – 25 novembre	Colloque Aramos

Envoi des soumissions et inscription sur <https://aramos2021.sciencesconf.org>

Les auteurs enverront 2 fichiers distincts au format pdf :

- Le premier fichier comprendra le titre de la proposition, si elle est soumise au colloque « classique » ou dans le cadre des ateliers doctoraux, le nom des auteurs, les mots clés, ainsi que les coordonnées de l'auteur qui assurera les correspondances.
- Le deuxième fichier comprendra le titre de la proposition, le résumé en français et en anglais, les mots clés, ainsi que le corps de texte de la communication proposée.

Le format des communications :

- Taille et format : 15 pages maximum, Microsoft Word, format A4
- Marges : 2,5 cm à droite, à gauche, en haut et en bas
- Texte normal : Times New Roman, taille 11, simple interligne, justifié
- Résumé : environ 800 mots, taille 10, encadré, complété par une liste de
- Mots clés (7 au maximum)
- Titres :
 - 1er niveau : I - GRAS MAJUSCULE TIMES NEW ROMAN 14 (sans retrait)
 - 2ème niveau : I.1 - Gras minuscule Times New Roman 14 (retrait à gauche 1,25)
- Paragraphes : Aucun retrait à la 1re ligne de chaque paragraphe. Espacement de 6 points avant chaque paragraphe
- Tableaux et figures : insérés et numérotés
- Bibliographie : taille 10, retrait à gauche 0,5 cm, 1re ligne retrait négatif 0,5 cm
- Dans le texte : (Nom1 et al., date ; Nom4, date) ... cité par Nom5 (date, p. ...)
- Dans les références :
 - Livres : Nom1, P1, Nom2, P2. & Nom3, P3. (date), Titre du livre, Editeur
 - Article : Nom5, P5. (date), Titre de l'article, Titre de la revue, Vol..., N°..., p. ...

Organisation d'accueil du colloque et localisation

- IRG (Institut de Recherche en Gestion, Université Paris-Est Créteil)
- 24 novembre : IRG, Place de la Porte des Champs 4 Route de Choisy 94010 Créteil
- 25 novembre : Conseil Economique, Social et Environnemental (Avenue d'Iéna, 75016 Paris – en attente de confirmation) ou IRG

Participation aux frais du colloque

	Adhérents à ARAMOS	Non adhérents à ARAMOS
Doctorants	Gratuit	
Académiques	120 Euros	170 Euros
Praticiens / professionnels	210 Euros	260 Euros